

La Résonance syndicale **STTCISSS**



LANAUDIÈRE

N°432,
14 juillet
2025

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : accueil@sttcissl.org Facebook Instagram Site Web

CYBER INTIMIDATION

RÉSULTATS DU SONDAGE

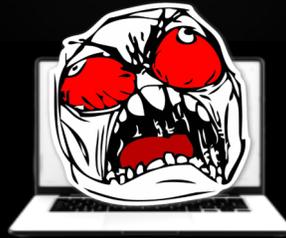
Il y a quelques semaines, suite à une expérience personnelle, je vous lançais un sondage pour voir à quel point la cyberintimidation est un enjeu pour vous. On vous partage les résultats sur deux semaines.

Plus d'un membre sur deux en a été victime

Le constat est inquiétant : la cyberintimidation marque la forte majorité de nos membres. D'abord, 90% d'entre vous ont été témoins de cyberintimidation. Jusqu'à 3 personnes sur 4 (75%) en voient même souvent sur les réseaux sociaux.

Une majorité est aussi victime : vous êtes 55% à avouer avoir déjà subi de l'intimidation sur les réseaux. Plus de la moitié de nos membres! Pire : si 34% n'ont subi que de simples incivilités, 21% de nos membres ont subi des gestes agressifs et répétés, des insultes et des menaces. C'est donc plus d'un de nos membres sur cinq qui a vécu des gestes graves de cyberintimidation!

RAGE À L'ÉCRAN



Le lien avec le travail?

Plus d'un membre sur cinq a subi de l'intimidation... sur une page ou un groupe Facebook lié au travail! Certaines pages sont plus *toxiques* que d'autres : avec pourtant moitié moins d'abonnés, le groupe Amis de l'Hôpital Pierre-LeGardeur est deux fois plus cités que le groupe Employé(es) du C.I.S.S.S de Lanaudière. Si rien n'est rose sur les réseaux, il est peut-être temps de choisir les espaces où le respect et la sécurité des abonnés sont davantage pris en compte.

Conclusion : il faut dénoncer! Sur-tout si nous sommes témoins, pour isoler les intimidateurs.

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



LA TOURNÉE DU PREZ !

Un été bien rempli!

La tournée du Prez se poursuit!

Si les aléas syndicaux n'ont pas permis que se tienne la journée du 8 juillet aux CHSLD St-Eusèbe et Sylvie-Lespérance, elle sera évidemment remise sous peu : ce n'est que partie remise, on ne vous oublie pas!

Ce mardi 15 juillet, Simon et ses acolytes visiteront des sites à Joliette. Vendredi le 18 juillet, nous irons à la rencontre des équipes à Lavaltrie, Berthier et St-Gabriel-de-Brandon. Enfin, lundi le 21 juillet, nous irons au CMV Claude-David et le CHSLD Deux-Rives.

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



STTCISSS

LANAUDIÈRE



**9 membres sur 10 ont été
témoins de cyberintimidation
FAUT QUE ÇA CESSE !!**

INFO PAIE

Enfin la rétro! - Primes de soir, nuit et fin de semaine

Bonne nouvelle! Après un étroit suivi de votre équipe syndicale et un travail méthodique de nos travailleuses de la paie, l'employeur a enfin pu procéder au dépôt de la rétroactivité de la hausse des primes de soir, nuit et fin de semaine sur la paie du 10 juillet. Le tout découlant de notre nouvelle convention. Ce paiement était dû pour le 5 octobre 2024 : ceci explique donc la présence en plus des intérêts légaux de 5% annuels.



Nous continuons la pression pour les autres primes toujours en attente de traitement. [Vous pouvez suivre les infos de paiement et mieux comprendre votre relevé en cliquant ici!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

INFO MÉDICAMENTS de l'argent de plus dans nos poches

Aux membres sur le régime Santé 1 de nos assurances collectives

Chaque 1^{er} juillet, la RAMQ modifie ses paramètres du régime public d'assurance médicaments. Et même pour nous qui sommes forcés par la loi d'avoir des assurances privées, ça nous impacte... positivement!

En effet, la RAMQ a augmenté les taux de remboursement du régime public, passant de 68% à 70% du coût des médicaments.

Or, la loi force nos assureurs collectifs à offrir une couverture minimale équivalente au régime public.

Sur notre régime collectif, si les options Santé 2 et 3 remboursent déjà au-delà de ça (respectivement 75% et 80%), l'option Santé 1 était à 68%.



Aussi, dès le 1^{er} juillet, notre régime collectif chez Beneva rembourse à 70%. Prenons l'exemple d'un médicament de 1500\$. Vous en payez environ 480\$ et Beneva payait (ou remboursait) 1020\$. Dorénavant, ce sera 450\$ pour vous, le reste pour l'assureur. 30\$ de plus dans vos poches. C'est pas un voyage dans le sud, mais ça se prend bien!

Évidemment, ces pourcentages de remboursement sont comme toujours valides jusqu'à ce que vous ayez payé le maximum de 950\$ par an (à partir du 1^{er} janvier). Après ça, notre assureur couvre la totalité des coûts.

Mais si l'assureur en paie plus, est-ce que nos primes vont augmenter? Non! Cette amélioration de la couverture n'entraîne aucun changement au niveau des primes en vigueur.

La brochure du régime n'est pas à jour de ces nouveaux pourcentages, mais vous pouvez la consulter sur notre site web syndical ([cliquez ici](#) et allez jusqu'à la section Assurances collectives).

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

SECTION RAPPEL EXPRESS

DATES DE TOMBÉE

Changement dispo : si à la baisse, avant le 12 octobre pour à partir du 11 janvier au 26 mars 2026.

Demandes horaires : avant le 18 juillet pour les périodes allant du 10 août au 6 septembre 2025.

Prochain férié à demander : Fête du Travail, 1^{er} septembre 2025 (F2). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 18 juillet 2025.



PÉRIODE ESTIVALE

Avec la période estivale des vacances doublée de notre désir d'être davantage sur le terrain, les suivis pourraient être moins rapides à certaines occasions. Merci à l'avance de votre compréhension.

**BESOIN D'AIDE?
PENSE AU PAE!**
Programme d'aide
aux employés
1 855 612-2998

 **Fondation CSN
KIOSQUES**
Donner du sens à l'argent. 

Aidez-vous à bâtir votre retraite avec vos représentants Fondation! Voici les prochaines dates de kiosque, toujours de 10h à 16h :

- ▶ 14 juillet, CHSLD de Repentigny;
- ▶ 15 juillet, CHSLD St-Lin Padoue;
- ▶ 16 juillet, CHSLD S-Lespérance;
- ▶ 17 juillet, CHSLD L'Assomption;
- ▶ 18 juillet, CHDL

Vous pouvez aussi contacter Fondation au 514 525-5505 ou par courriel info.actionnaires@fondaction.com.

L'UNION FAIT L'AVENIR

ÉTATS
GÉNÉRAUX
DU SYNDICALISME

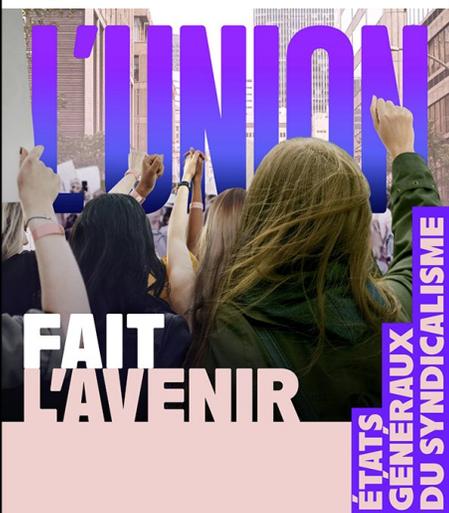
Le syndicalisme québécois a besoin qu'on lui brasse la cage!

En mars dernier ont été lancés les États généraux du syndicalisme, une démarche historique pour réfléchir à l'avenir du mouvement ouvrier québécois. Les 9 plus grandes centrales d'ici, dont la CSN, sont ainsi en consultation jusqu'en novembre 2025. C'est bien beau, mais il faut à tout prix éviter que ces États demeurent un jeu de balle des têtes dirigeantes!

Vue la montée de la droite et ses attaques systématiques contre les minorités, les femmes, les travailleurs et les syndicats, de Trump à Legault et Carney, on est plus que dû pour un brassage de cage du syndicalisme!

Aussi, nous sommes en réflexion pour voir comment nous pouvons brasser les idées autour de ce sujet parfois abstrait pour nombre d'entre nous mais urgent d'actualité, alors que les gouvernements profitent sur le dos de la classe moyenne et des travailleurs. [On vous invite à cliquer ici pour regarder le vidéo de lancement de ces États généraux!](#)

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob



La CAQ abandonne les proches aidants

Des larmes au téléphone

Mais comment je vais faire? C'est la réponse qu'ont donné de nombreuses personnes proches aidantes lorsqu'elles ont appris qu'elles ne recevraient plus de soutien psychosocial, suite aux coupures de la CAQ.

Le gouvernement nage en pleine incohérence. Après la pandémie, son plan d'action reconnaissait le rôle essentiel des proches aidants... et de son grand apport pour alléger le réseau public hyper engorgé!

Ce plan a mené à une prise de conscience des besoins... mais la CAQ le sous-finance en pleine austérité.

Malgré des besoins déclarés de 40 millions \$, le gouvernement n'en accorde que 25 millions! [Des organismes communautaires ont dû couper drastiquement leurs services. Que dans Lanaudière, ce sont 600 proches aidants qui ont perdu des services de répit, de livraison de repas et du soutien psychologique.](#)

Non seulement la CAQ abandonne les proches aidants et les aînés-es dont ils s'occupent, elle aggravera en plus la surcharge sur notre réseau public... dans lequel la CAQ met aussi la hache. C'est honteux!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob





14 juillet

Journée de visibilité non-binaire

Dans nos écoles, au travail et dans la société en général, il y a clairement une hausse des préjugés envers les personnes LGBTQ+. Ce qui nous rappelle que l'inclusion, ce n'est pas juste un beau mot pour faire de beaux slogans creux!

Ce lundi 14 juillet marque la Journée de visibilité non-binaire. On le sait, parfois, il y a de nouveaux mots, et ça peut surprendre, mais il faut alors juste prendre le temps de se les expliquer. À se connaître, on apprend à s'accepter et à s'allier!

Une personne non-binaire ne se retrouve tout simplement pas dans une norme binaire (strictement homme ou strictement femme). *Agendre, genderqueer, genderfluid* : bref, simplement une personne qui ne se retrouve pas dans des étiquettes catégoriques, qui ne sent pas dans une case.

Le terme non-binaire est ce qu'on appelle un terme *parapluie*, c'est-à-dire qu'il ramène sous un concept général plusieurs identités de genres.

Et si on ne comprend pas, *well*, c'est pas grave : ça n'empêche pas de se respecter, de s'accepter! Plus d'amour, moins de préjugés, c'est tout ce dont on a besoin!

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob et élu au comité confédéral LGBTQ+ CSN

NON-BINAIRE
Terme parapluie pour les personnes dont l'identité de genre n'est ni exclusivement masculine ni exclusivement féminine.

- DEMI-GENRE**
PERSONNE DONT L'IDENTITÉ DE GENRE EST PARTIELLEMENT ASSOCIÉE À UN GENRE SPÉCIFIQUE. (EXEMPLES: DEMI-FILLE, DEMI-GARÇON)
- NEUTROIS**
PERSONNE DONT L'IDENTITÉ DE GENRE EST NEUTRE, NE SE RAPPORTE PAS AUX NOTIONS DE FEMME ET DE HOMME
- BIGENRE**
PERSONNE QUI A DEUX GENRES EN MÊME TEMPS
- GENDERFLUID**
PERSONNE DONT L'IDENTITÉ DE GENRE FLUCTUE - PEUT SE SENTIR PARFOIS NEUTRE, PARFOIS HOMME, PARFOIS FEMME, ETC.
- AGENRE**
PERSONNE QUI NE S'IDENTIFIE PAS À UN GENRE EN PARTICULIER, QUI A LE SENTIMENT DE NE PAS AVOIR UN GENRE
- GENDERQUEER**
PERSONNE DONT L'IDENTITÉ OU L'EXPRESSION DE GENRE EST FLUIDE, INCLASSIFIABLE OU NON SOCIALEMENT VALORISÉE.

ALTERHÉROS ET TELLEMENT PLUS ENCORE!

Un geste pour la Palestine Journée pour la justice internationale

Ce 17 juillet sera la Journée pour la justice internationale, qui souligne l'importance d'une justice contre les crimes de guerre, les génocides et en soutien à leurs victimes, notamment via la Cour pénale internationale.

Pour la souligner, nous avons décidé de nous joindre comme syndicat signataire à une lettre ouverte en solidarité au peuple palestinien et appelant le Canada à des efforts beaucoup plus grands pour la paix au Proche-Orient. Si ce n'est qu'un petit geste pour nous, il est symbolique de notre soutien d'un principe cher à la CSN : le droit de tous les peuples à la paix.

Nous vous partageons aujourd'hui des extraits de cette lettre.

Il est minuit moins une pour le peuple palestinien : Le Canada doit radicalement changer d'approche

« Sous les bombes depuis 20 mois, la population de Gaza y est tuée, blessée, terrorisée, déplacée sans arrêt. Ses moyens de survie ont été anéantis. Le blocus l'a amenée au bord de la famine. C'est dans ce contexte qu'Israël a lancé, le 18 mai, une invasion terrestre dont l'objectif avoué est de déplacer la population dans à peine 20 % du territoire et de compléter la destruction de ce qui reste d'infrastructure civile, de telle sorte que la population n'ait nulle part où retourner. Le 21 mai, Benjamin Netanyahu a même inclus dans ses exigences [l'expulsion] des Palestiniennes et [le] contrôle étasunien de la bande de Gaza.

[...] Au-delà de l'extrême urgence actuelle, l'enjeu [est d'être confronté] au choix décisif suivant : mettre un terme au génocide en cours ou le voir mettre fin à la vie à Gaza.

Le Canada doit opter pour l'autodétermination palestinienne d'abord et avant tout

[...] Seules des actions d'une grande force peuvent faire reculer Israël. S'il ne veut pas demeurer complice des crimes d'Israël, le Canada doit déployer immédiatement tous les moyens d'action politique et économique à sa disposition [...] : reconnaître immédiatement l'État de Palestine, appliquer un réel embargo bilatéral sur tout matériel militaire, se joindre à des actions devant les cours internationales, résilier des ententes économiques et militaires, imposer des sanctions, rompre les relations diplomatiques, [etc.]

Le Canada doit aussi œuvrer à ce que tous ses alliés fassent de même et que cette pression internationale réelle soit maintenue jusqu'à ce que soient obtenus non seulement la levée immédiate et permanente du blocus israélien de même qu'un cessez-le-feu immédiat et permanent, mais aussi le respect intégral, non négociable, du droit international par Israël et l'exercice, rapide et sans condition, du droit à l'autodétermination du peuple palestinien. »

Vous pouvez consulter l'entièreté de la lettre en cliquant ici. De même, nous rappelons qu'il est ici question du gouvernement d'Israël et non de son peuple. En ces temps de trouble, évitons les amalgames dangereux.

Francis Boudreault,
V.-p. InfoMob

